



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : Agrégation externe**

**Section : Sciences Médico-Sociales**

**Session 2023**

Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche - Présidente du jury

## SOMMAIRE

<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>EPREUVES D'ADMISSIBILITE .....</b>	<b>4</b>
<b>Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales. ....</b>	<b>4</b>
Résultats .....	4
Sujet .....	4
Rapport .....	4
<b>Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé. ....</b>	<b>6</b>
Résultats .....	6
Sujet .....	6
Rapport .....	6
<b>EPREUVES D'ADMISSION .....</b>	<b>8</b>
<b>Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale .....</b>	<b>8</b>
Résultats .....	8
Rappel de la définition d'épreuve .....	8
Sujet .....	8
Rapport .....	10
<b>Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé.....</b>	<b>16</b>
Résultats .....	16
Sujets .....	16
Rapport .....	17
<b>Troisième épreuve : Etude critique de dossier .....</b>	<b>20</b>
Résultats .....	20
Sujets .....	20
Rapport .....	30
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>33</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>34</b>
Ouvrages .....	34
Logiciels .....	41

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

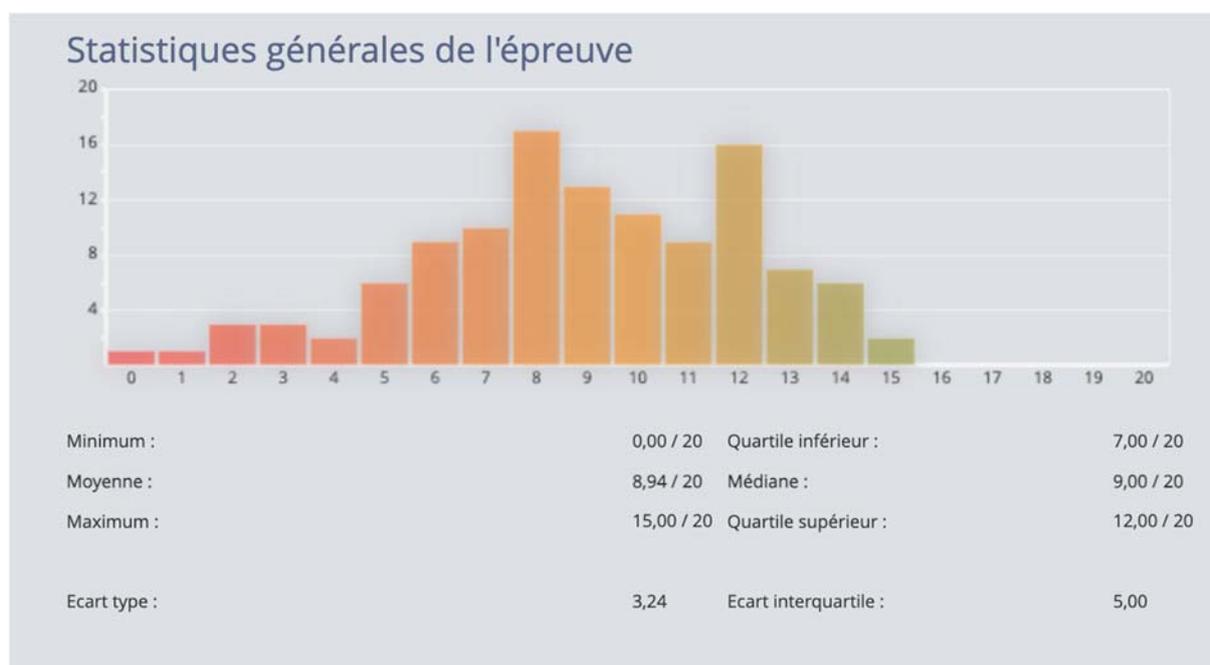
Candidats inscrits :	257
Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité :	117
Candidats admissibles :	18
Candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	17
Candidats proposés pour l'admission :	7
Epreuves d'admissibilité	
Meilleure Moyenne	12,57
Moyenne générale des candidats admissibles	10,79
Epreuves d'admission	
Meilleure moyenne	16,66
Moyenne générale des candidats admis	10,95
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Meilleure moyenne	15,04
Moyenne générale des candidats admis	11

# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## Première épreuve : Publics, processus, régulations et politiques sociales.

Durée : six heures ; coefficient 2.

### Résultats



### Sujet

Dans quelles mesures peut-on affirmer que la prévention incarne une inflexion du modèle protecteur et réparateur des politiques sociales, pour mieux répondre aux objectifs de réduction des inégalités et d'accompagnement des parcours de vie ?

### Rapport 2023

Comme le prévoit le texte officiel, l'épreuve doit permettre aux candidats de mobiliser leurs connaissances pour conduire une **analyse systémique des grands problèmes sociaux et des politiques sociales en France et en Europe** sous leurs aspects historiques, économiques, sociologiques, juridiques, géographiques et culturels. Ainsi, les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve n'est pas à comprendre comme une simple présentation de connaissances. Elle consiste à faire une dissertation ordonnée autour d'un plan démonstratif, qui procède lui-même de la problématique soulevée en introduction.

Les copies de qualité ont su mobiliser des connaissances fines et les inscrire dans un développement argumenté. C'est l'absence de démonstration au profit de la juxtaposition de

développements descriptifs plus ou moins liés au sujet, voire éloignés de celui-ci, qui constitue le défaut le plus pénalisant pour les candidats.

Le sujet de cette session imposait la mobilisation de savoirs interdisciplinaires à la fois techniques, institutionnels mais aussi historiques, juridiques et socio-politiques. Il appelait pour les candidats une mise en perspective des fondamentaux d'origine de la sécurité sociale et des principales mutations à l'œuvre aujourd'hui avec identification des principaux enjeux. Il n'est donc pas étonnant d'avoir lu des copies révélant des approches très différentes selon la délimitation du périmètre retenu par les candidats et surtout selon l'entrée principale qu'ils ont pu retenir pour aborder le sujet, plus ou moins juridique, voire médicale à une approche plus large de sociologie des parcours de vie, des inégalités, de l'action publique et de la protection sociale. Le sujet appelait la maîtrise et la définition des notions centrales notamment : la prévention, le modèle protecteur et réparateur, l'accompagnement des parcours... dans un tout cohérent.

Ceci étant dit, le jury a été extrêmement frappé de lire des copies témoignant d'une méconnaissance et de manque de maîtrise non seulement des notions centrales composant le sujet mais également les fondamentaux de l'architecture du modèle protecteur et réparateur des politiques sociales. Pareillement les objectifs de réduction des inégalités ont rarement été soulignés, ainsi que la notion pourtant simple de l'accompagnement social.

A la lecture, il semble que pour une partie des candidats, la distinction des différents types de prévention n'est pas véritablement connue, et il en est de même de parcours de vie.

Les copies ont révélé une césure entre les différentes disciplines mobilisées dans le sujet. Le jury regrette que peu de candidats aient articulé les différentes dimensions qu'évoquait le sujet. Plus étonnant encore, il est apparu dans de très nombreuses copies une connaissance médiocre des grandes évolutions de la sécurité sociale depuis les origines jusqu'à la définition des enjeux contemporains alors que la crise sanitaire les ont mis en exergue.

Les copies les plus faibles ont souffert d'un manque criant de connaissances théoriques et empiriques. Au fil de la lecture, le correcteur a pu parfois être perdu dans le descriptif et se demander alors dans quelles pistes ou controverses scientifiques ou politiques s'inscrit le candidat.

Des problématiques centrales plus générales ont été escamotées. Il faut regretter qu'un certain nombre de candidats ont voulu trop en dire à telle enseigne que leurs analyses se sont trouvées engluées dans des considérations superfétatoires. Plus grave encore, trop d'entre eux sont tombés dans le travers de faire du remplissage, développant ainsi des propos fastidieux et hors sujet sur des points annexes ou en marge de la question à traiter.

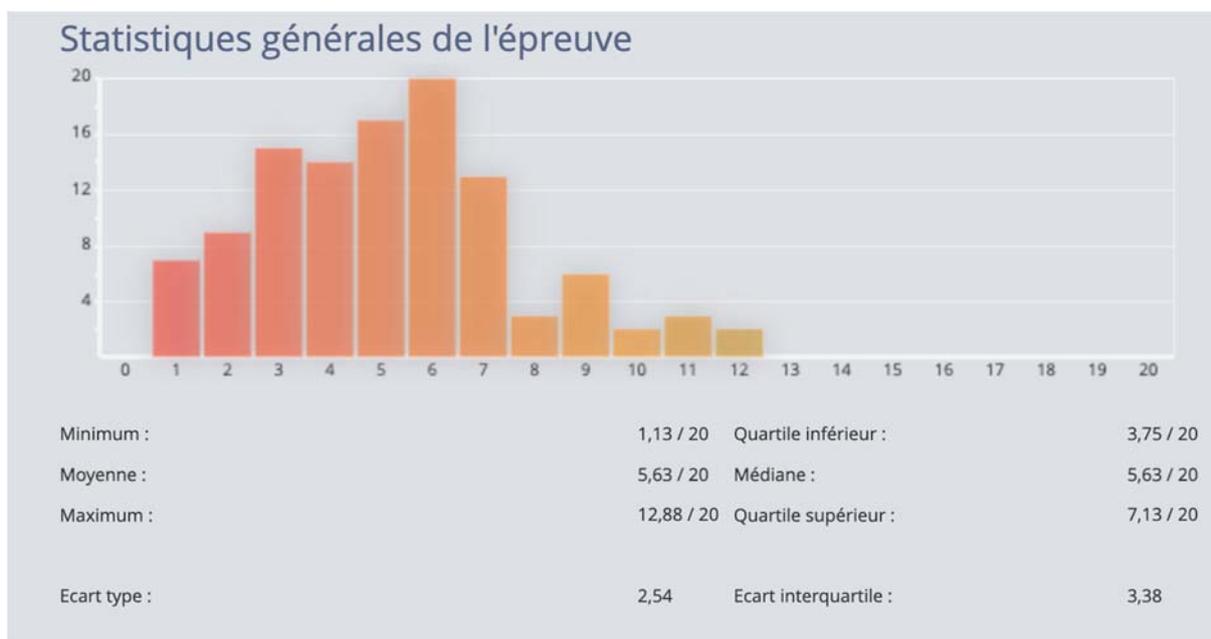
Sur le plan formel, il est attendu une dynamique de démonstration argumentée, construite sous forme de progression. Le jury regrette qu'une partie importante des copies ait donné lieu plutôt à une juxtaposition de connaissances plus ou moins plaquées. Dans ces copies, l'introduction et la conclusion, qui sont comme il se doit des moments forts de la dissertation, ne répondent pas au minimum requis des critères attendus (*contexte, problématisation, annonce du plan ; récapituler, répondre à la question et ouverture du sujet*). Le plan dans les copies est apparu rarement convaincant et clair ; et on a eu peine parfois à identifier les grandes parties.

L'orthographe et la grammaire doivent être plus soignés encore, la langue française connaît des accents, des marqueurs du pluriel qu'une partie des copies n'a pas su porter justement.

Les meilleures copies ont développé une analyse et une argumentation étayées, montrant une réflexion construite et de qualité, mobilisant des références avec pertinence, l'ensemble étant porté par une expression d'un niveau cohérent avec le concours de l'agrégation.

## Seconde épreuve : Publics, interventions, politiques de santé.

Durée : six heures ; coefficient 2.



## Résultats

### Sujet

Etat, ville et politique de santé publique.

### Rapport

Globalement les copies sont bien structurées avec une contextualisation, une problématisation, une annonce de plan, un déroulé et une conclusion. Ce n'est cependant pas systématique et donc pénalisant pour les candidats concernés. A noter que ces sections sont parfois déséquilibrées dans leur volume avec des contextualisations qui pouvaient constituer plus du tiers de certaines copies.

La contextualisation permet de situer le sujet et de justifier de l'angle de problématisation. Cette contextualisation doit comprendre les définitions nécessaires le cas échéant. Une grande partie des copies ne traitaient qu'une partie du sujet en ne décrivant que les prérogatives régaliennes en matière de santé. Des éléments de connaissance liées aux compétences différenciées entre

ville et Etat étaient attendus et nécessaires pour dégager une problématique dans une approche comparative entre Etat et ville. Certaines copies ont réduit les relations Etat/villes à l'organisation des soins, et en particulier des soins primaires, sans s'intéresser aux politiques de santé publique et de prévention plus largement.

Une partie des copies comportent un descriptif historique de l'émergence d'une santé publique en France au détriment d'une problématisation centrée sur le sujet. Les éléments historiques sur l'appropriation de la santé par les Villes (de l'hygiène publique à la santé environnementale, de l'accès aux soins à la promotion de la santé) ou la période de gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19 ayant impulsée l'engagement de certaines villes dans la prévention et lien avec l'Etat pouvaient soutenir le questionnement.

Cette épreuve appelait une réflexion du candidat ancrée dans l'actualité en santé publique et exigeait, au préalable :

- une bonne délimitation des concepts notamment entre état / ville / municipalités / bassins de vie, en abordant de manière illustrée les notions de déconcentration / décentralisation
- une définition des politiques de santé publique et leurs acteurs
- une explicitation des liens avec les politiques et instruments de la Sécurité Sociale (ONDAM, LFSS et objectifs de santé publique)

A noter que peu de copies abordaient les problématiques de mise en œuvre en interrogeant les échelles d'intervention entre Etat / ville / département. De même, peu de copies comportaient une analyse critique des dispositifs de contractualisation (CLS, ASV...) et des dispositifs tels que les CPTS organisant l'offre de santé sur le territoire et interpellant le rôle de collectivités locales, dont les villes.

Enfin, il était souhaité que les candidats mènent une réflexion sur les enjeux liés à la réduction des inégalités de santé, sur les questions de gouvernance locale et de mise en œuvre de démarches transversales et intersectorielles (par ex. santé dans toutes les politiques), éventuellement sur les instances de démocratie en santé et autres dispositifs locaux de concertation / co-construction des politiques publiques (conseils citoyens, budget participatifs..) ou qu'ils interrogent le rôle et l'action des villes dans la transition épidémiologique/écologique et ses déterminants.

Les bonnes copies, telles qu'attendues, ont donc été celles, qui :

- qui contextualisaient (éléments de définitions et de connaissances sur les prérogatives de l'Etat et des municipalités),
- qui problématisaient, en particulier qui amenait une réflexion globale sur les tensions induites par le recul de l'Etat au profit de l'investissement des communes,
- qui appuyaient leur argumentation par des sources scientifiquement valides.

## **EPREUVES D'ADMISSION**

### **Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale**

#### **Résultats**

Moyenne : 6,72

Meilleure note : 15

#### **Rappel de la définition d'épreuve**

Durée 5 h - coefficient 3

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale. L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée :
  - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
  - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 2020.f du 29/08/2020
- Gantt project version 2.8.10
- ProjectLibre version 1.9.3
- Freemind V 1.0.0
- Epi Info 7.2.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

#### **Sujet**

##### **Contexte**

La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé du 24 juillet 2019 crée les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) en soutien à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé.

---

##### **QUESTION 1**

En Nouvelle-Aquitaine, les DAC correspondent aux plateformes territoriales d'appui (PTA) déployées, depuis 2016, par l'Agence régionale de santé. Ces DAC-PTA ont pour objectif de

soutenir l'ensemble des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire dans la perspective d'une mise en place de parcours de santé coordonnés. Ces DAC-PTA ont largement contribué à la coordination des parcours de santé à domicile pendant la crise COVID19 et ont vu leurs missions s'élargir.

Le Département de la Corrèze dispose d'un DAC-PTA, qui doit permettre de servir d'interface entre les personnes accompagnées et leurs familles, les professionnels de santé et de l'intervention sociale, et les établissements et services de santé et médico-sociaux. Ce DAC-PTA a pour objectif la mise en place de parcours de santé coordonnés sur le territoire départemental mobilisant l'ensemble des professions concourant à la santé et à l'accompagnement social et médico-social des personnes.

La poursuite des actions du DAC-PTA de la Corrèze nécessite une étude du territoire pour permettre de mieux apprécier l'offre en matière d'accompagnement et de repérer les besoins et les caractéristiques des personnes âgées et en situation de handicap.

Un diagnostic de territoire doit permettre de positionner le département de la Corrèze au regard des autres départements de la région, principalement sur le recours aux prestations de la perte d'autonomie et du handicap et également sur les différentes offres d'accompagnement des personnes.

Réalisez ce diagnostic de territoire.

## QUESTION 2

Chaque DAC-PTA dispose de son propre service numérique de santé destiné à faciliter les échanges et le partage d'informations concernant une même personne accompagnée par les professionnels exerçant sur le territoire.

PAACO-Globule est l'outil de e-parcours de référence choisi par l'ARS Nouvelle Aquitaine pour l'accompagnement des parcours de santé. Cet outil de e-parcours est déployé dans chaque DAC-PTA et a vocation à être utilisé par l'ensemble des acteurs participants à l'accompagnement des personnes.

Le cadre législatif actuel précise que la mise en place des parcours de santé coordonnés nécessite la participation de tous les acteurs du territoire mobilisés dans l'accompagnement des personnes, y compris les intervenants sociaux, acteurs intégrés plus tardivement dans la dynamique de coordination des parcours.

Les intervenants sociaux sont aujourd'hui amenés à participer à la construction des parcours coordonnés, en participant activement au partage d'information via l'utilisation de l'outil de e-parcours. Dans cette perspective, une évaluation de l'utilisation de l'outil PAACO-Globule par l'ensemble des intervenants sociaux du territoire est à conduire.

Concevez la démarche d'évaluation en intégrant une analyse critique de la méthodologie mobilisée.

## Rapport

**Le sujet portait sur le DAC-PTA du territoire de la Corrèze en région Nouvelle Aquitaine.**

Il comportait deux parties.

En lien avec le programme de l'agrégation externe de Sciences médico-sociales, il visait à permettre d'apprécier les compétences méthodologiques correspondant au chapitre « Méthodologies en santé et action sociale » du programme :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain (cf. 4.1 du programme du concours) : diagnostic territorial ; approche documentaire : recherche bibliographique, veille documentaire (Partie 1).
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale (cf. 4.2 du programme du concours) : conduite de projet (Partie 2).
- En matière de méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale (cf. 4.3. du programme du concours) : démarches et outils d'évaluation des projets sociaux et de santé. (Partie 2).

### Remarques générales

Cette épreuve a une singularité forte : « elle se déroule sur poste informatique ». Pour être au maximum de leurs capacités pendant celle-ci, les candidats doivent donc avoir un usage courant du poste informatique et de ses logiciels de base, tels que les outils bureautiques et maîtriser les fondamentaux de la recherche documentaire dans l'espace numérique. Des réflexes et comportements adaptés à cet usage doivent être acquis bien avant l'épreuve.

Certains candidats n'ont pas démontré une maîtrise suffisante de l'outil informatique pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions. Ce qui a pu freiner l'expression des compétences méthodologiques attendues.

Le jury ne saurait trop recommander à tous les futurs candidats de s'employer à acquérir cette maîtrise de l'outil dès le début de leur préparation au concours.

Le socle minimal des compétences attendues de tout enseignant doit, pour la discipline SMS, être complétée par la maîtrise de l'utilisation de certains logiciels en lien avec l'expertise disciplinaire dont la liste est publiée chaque année. Il est à noter que le traitement et la gestion informatisée de données sur tableur est une compétence transversale aux différentes méthodologies du secteur santé-social.

Pour autant, la maîtrise d'un logiciel figurant dans la définition de l'épreuve ne doit pas entraîner son usage automatique pendant l'épreuve si le sujet ne s'y prête pas. En effet, le choix des logiciels utilisés pendant l'épreuve fait l'objet d'une évaluation des compétences du candidat par le jury et doit donc découler de l'intérêt de l'utilisation du logiciel pour développer son raisonnement, participer à l'expression de ses compétences méthodologiques.

Par ailleurs, le sujet s'appuie sur des situations concrètes et le jury attend des candidats qu'ils prennent en compte le cadre opérationnel décrit et son contexte, qu'ils en mènent une analyse fine au service des choix méthodologiques qu'ils seront amenés à faire. Les connaissances doivent être mobilisées au profit de ces situations, et non pas de manière générale.

En effet, l'épreuve est construite « à partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale. La compréhension de la situation énoncée et une prise en compte précise des questions posées auxquelles répondre sont indispensables à la réussite de cette épreuve. Un temps minimum doit être consacré à la confirmation/vérification de ses connaissances sur l'objet du sujet, via une recherche documentaire. Le résultat de ces recherches doit pouvoir être apprécié par le jury dans le rendu, et être mis en lien avec chaque question posée. La capacité à utiliser ses connaissances méthodologiques de manière pertinente au service d'une situation donnée est évaluée dans cette épreuve.

Enfin, le jury attend une production de qualité sur le fond et la forme. Aucune réponse ne saurait comprendre un unique « copier-coller » d'internet ou de la documentation fournie ; tous les éléments d'information utiles pour répondre à la question doivent être mis au service d'un raisonnement et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs, toute citation doit être signalée de manière claire et référencée.

Les candidats ne doivent en aucune manière s'adresser au jury dans leur écrit.

## **Partie 1 – Diagnostic de territoire orienté sur le recours aux prestations de la perte d'autonomie et équipements disponibles pour ces personnes**

Le diagnostic de territoire à mener devait se focaliser sur le recours aux prestations de la perte d'autonomie nécessitant à minima une présentation de celles-ci et de leurs caractéristiques principales. L'accès à une connexion internet pouvait amener le candidat à recueillir différentes informations sur ces prestations, y compris dans les schémas départementaux de l'autonomie.

Le diagnostic en lui-même était attendu, et pas seulement une projection vers celui-ci. Il était donc nécessaire pour le candidat de mobiliser différentes ressources (fournies dans les annexes et en ligne) pour assurer un diagnostic à partir d'indicateurs pertinents (principalement quantitatifs) et en proposer une synthèse.

La base de données fournie est restée globalement sous exploitée, les candidats faisant trop souvent le choix de s'appuyer uniquement sur des données externes, souvent plus anciennes ou moins précises sur le territoire concerné. Le recours à ces données externes, souvent présentées sous la forme de copie d'écran des données déjà exploitées par d'autres, ne permettent pas d'évaluer les candidats sur leur maîtrise de l'outil informatique et des démarches d'investigation associées. Par ailleurs, le jury regrette des erreurs dans le traitement ou l'interprétation de celle-ci, telles que :

- des comparaisons de données en valeurs brutes sur des territoires de tailles et d'effectifs de population tout à fait disparates ;
- l'absence de mise en lien d'indicateurs et l'utilisation d'indicateurs isolés: par exemple, un niveau de mortalité élevé ne donne, seul, aucune indication sur le niveau de vieillissement d'une population ; de même, le niveau de vieillissement d'une population ne renseigne pas, pris isolément, sur son recours aux prestations sociales de la perte d'autonomie ;
- la comparaison de données portant sur des périodes très différentes, sans en tenir compte ni dans l'analyse, ni dans l'interprétation ;
- des données présentées en valeur absolue, dont les interprétations restent assez limitées

Le recours à des ressources, nationales ou internationales, doit rester pertinent au regard de l'étude du cas proposé.

Il s'agissait pour le candidat :

- d'effectuer un travail de recherche documentaire pour consolider ses connaissances sur les objets du sujet, et de restituer de manière pertinentes celles-ci afin de montrer sa compréhension du contexte présenté ;
- de réaliser un diagnostic de territoire permettant de positionner le département de la Corrèze au regard des autres départements de la région, principalement sur le recours aux prestations de la perte d'autonomie et du handicap et également sur les différentes offres d'accompagnement des personnes ;
- d'utiliser de manière critique et pertinente la base de données fournie pour comprendre une situation territoriale dans sa complexité ;
- de mobiliser différentes sources et outils complémentaires à ceux fournis pour mener le diagnostic, dont des données diagnostiques disponibles et actualisées (issues par exemple du Schéma Départemental de l'Autonomie) ;
- de synthétiser différentes potentialités et vulnérabilités de ce territoire en étant capable de proposer une hiérarchisation explicite, permettant de dégager des priorités d'actions ;
- d'argumenter sa démarche, en justifiant les choix effectués en termes de méthodologie ;
- de restituer clairement les résultats des analyses menées au travers de représentations graphiques ou cartographiques.

Une utilisation pertinente de la base de données impose un travail d'identification des sources et d'analyse critique de leur validité, d'extraction, de traitement et de croisement des données proposées, afin de pouvoir construire une réflexion et une prise de recul sur le sujet proposé et ses différentes dimensions, à partir de la sélection d'indicateurs. Il est attendu également la production de représentations graphiques permettant de mettre en avant les points saillants de certains éléments du diagnostic, accompagnés d'un argumentaire pertinent pour étayer l'analyse proposée.

Le jury recommande un entraînement à partir de la ressource suivante : *La place du numérique dans les épreuves d'admission au concours de l'agrégation SMS* – Article proposé par le GRISMS, disponible et en ligne sur le site du RNRSMS : <http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article420>

La maîtrise de fondamentaux élémentaires de calcul (valeurs absolues, relatives, calcul de pourcentages) est par ailleurs indispensable pour la construction de démarches d'analyse de données pertinentes, d'un niveau d'agrégation. A l'appui de l'exploitation des données fournies ou trouvées, le jury attend ainsi une sélection des représentations graphiques les plus pertinentes pour répondre à la commande, ainsi qu'une analyse des résultats présentés (analyse comparée dans le temps, par rapport à d'autres territoires ou échelles territoriales, etc.). La présentation de copies d'écran du tableur Excel fourni, retrouvées dans certaines productions, ne permet pas une exploitation pertinente des données par les candidats.

Enfin, une synthèse mettant en avant les points clés du diagnostic (forces/faiblesses, etc.) est indispensable pour en conclure la présentation. Toute affirmation non soutenue par une argumentation ou une analyse présentée en amont est à proscrire.

## **Partie 2 – L'évaluation de PAACO-Globule, outil de e-parcours de référence choisi par l'ARS Nouvelle Aquitaine pour l'accompagnement des parcours de santé**

La connaissance a minima de l'outil objet de la démarche d'évaluation était un prérequis indispensable pour répondre correctement à la question posée. Le jury attendait une présentation des caractéristiques clés de cet outil, c'est-à-dire des éléments qui justifient les choix proposés ensuite en matière de démarche d'évaluation.

Ainsi, PAACO-Globule est :

- un outil numérique, et non le nom donné à un cahier de liaison entre famille et intervenants sanitaires et médico-sociaux laissé au domicile des bénéficiaires du DAC-PTA de Corrèze ;
- un outil qui a été choisi par l'ARS pour équiper tous les DAC-PTA de la région Nouvelle Aquitaine ; ce choix n'est pas celui des acteurs du terrain objet de l'étude : l'outil leur a été « imposé » ;
- un outil qui est mis à disposition gratuitement par l'ARS Nouvelle Aquitaine de tous les professionnels de la région ;
- un outil organisationnel qui permettait de questionner la nécessaire coordination des professionnels et acteurs du secteur médico-social dans une visée d'améliorer la qualité des pratiques professionnelles de chacun des acteurs et le service rendu auprès des personnes ;
- un tableau de bord facilitant le travail quotidien des coordonnateurs de parcours et permettant ainsi l'intégration de très nombreuses données sur l'accompagnement des personnes et les différentes pratiques professionnelles des soignants et des intervenants sociaux.

Par ailleurs, une exploration du cadre juridique et réglementaire dans lequel s'inscrit l'usage de l'outil (décrit dans la *Charte de recommandations de bonnes pratiques de l'usage de PAACO-Globule en Nouvelle Aquitaine* : « *La sécurisation du partage d'information dans la coordination des parcours de personnes* », disponible en ligne) était indispensable pour construire une ébauche de démarche d'évaluation pertinente (saisie des informations non obligatoires, modalités spécifiques de saisie des données sur l'outil, spécificité des modalités de modération de l'outil, modalités d'usage pour garantir le respect du RGPD...)

Ensuite, une présentation de l'hétérogénéité des différents intervenants sociaux pouvant utiliser l'outil était à préciser, principalement sur des interventions spécifiques aux champs de l'autonomie. Ainsi, le jury attendait à minima que deux catégories d'intervenants sociaux soient citées : par exemple, les travailleurs sociaux (niveau 6) ou encore les accompagnants éducatifs et sociaux (niveau 3).

En effet, la démarche menée devait considérer que les intervenants sociaux ne constituaient pas un ensemble homogène et qu'il y avait une très grande diversité de professionnels. La question par exemple de difficultés spécifiques à l'utilisation de l'outil informatique pour certains intervenants sociaux (par exemple, les intervenants à domicile) pouvait être une réflexion d'entrée pour le candidat, lui permettant de se questionner sur l'ergonomie de l'outil dans un environnement professionnel complexe et où la trace papier reste encore un réflexe très courant.

La construction par les candidats d'une stratégie d'évaluation et de sa démarche doit nécessairement passer par la construction d'objectifs cohérents, adaptés au contexte de la

situation étudiée. De nombreuses productions s'organisent à partir de généralités théoriques sur la démarche d'évaluation, qui sont souvent assez limitées, et qui empêchent la construction d'une réflexion en lien avec le sujet.

Il s'agissait pour le candidat :

- de présenter l'objet de la démarche d'évaluation et notamment ses caractéristiques clés au regard de ses objectifs ;
- de présenter les spécificités du public dont l'usage de l'outil est soumis à évaluation, à savoir les intervenants sociaux ;
- de préciser les objectifs opérationnels de l'évaluation, à savoir les modalités d'usage et leurs limites par l'ensemble des intervenants sociaux présentés en amont ;
- de proposer des indicateurs d'évaluation précis et pertinents au regard des objectifs cités
- de proposer des outils de recueil de données, supports à l'évaluation, cohérents au regard de l'objet évalué : un outil numérique prenant la forme d'un tableau de bord (tel que PAACO-Globule) offre la possibilité d'exploiter une base de données qui ne doit pas être négligée, parmi les outils envisagés ;
- de concevoir une démarche d'évaluation cohérente, permettant de répondre aux objectifs et d'alimenter les indicateurs identifiés.

La conception de la démarche d'évaluation doit reposer sur la proposition d'objectifs explicites, et d'indicateurs pertinents au regard des objectifs fixés et des réalités du terrain. Le jury recommande aux candidats d'utiliser de manière plus efficiente les logiciels proposés pour cette épreuve de travaux pratiques, surtout quand ils permettent de visualiser une démarche d'évaluation dans son ensemble.

Le jury souhaite rappeler que la proposition d'une démarche d'évaluation doit reposer avant tout sur la conception et la sélection d'indicateurs pertinents au regard des objectifs fixés, et non uniquement sur la proposition d'outils de recueil de données (questionnaires, guide d'entretiens) qui ne sauraient se substituer à une démarche évaluative. Le jury rappelle qu'une actualisation des connaissances spécifiques relatives aux démarches d'évaluation en santé publique reste nécessaire pour avoir à disposition le jour de l'épreuve différentes méthodologies et des outils déployables.

### **Enfin, quelques points essentiels que le jury souhaite souligner.**

La présentation du document proposé par le candidat et son identification (titre, sommaire, mise en page, pagination) doivent reposer sur une stratégie de communication adaptée. Une structuration claire doit permettre de montrer le raisonnement du candidat, au service d'une argumentation précise, qui mobilise un vocabulaire technique et scientifique.

Des captures d'écran ou la recopie d'une partie de la base de données ne constituent pas une exploitation des données ; elles ne sauraient se substituer aux travaux de tri et de restructuration nécessaires pour ce type d'épreuve. Par ailleurs, la juxtaposition de contenus collectés sur internet, en paraphrase, ne permet pas au candidat de construire un argumentaire avec un fil directeur clair. Il est fortement recommandé, lors de l'épreuve, d'assurer un travail de

structuration en amont de la collecte d'informations et de restituer une copie qui soit compatible avec la réglementation sur la propriété intellectuelle.

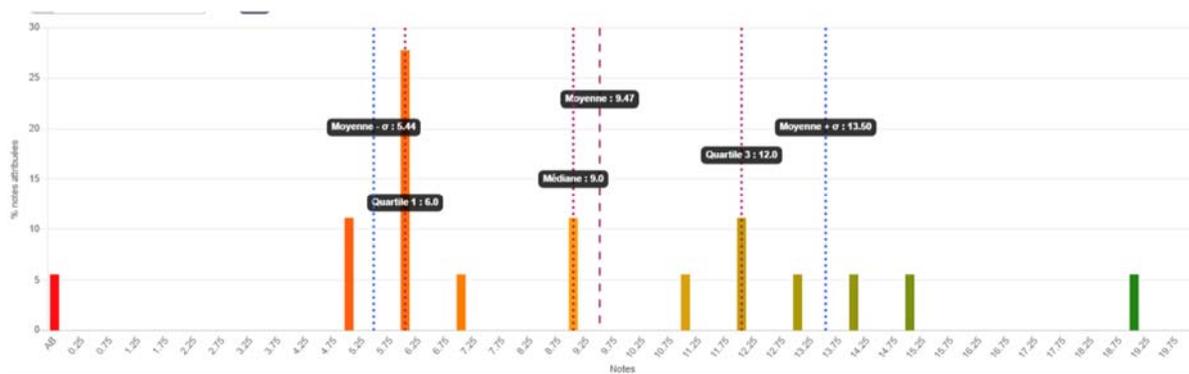
Il est également attendu une unité dans la présentation des documents proposés sur la clé USB fournie : l'ordre de prise de connaissance des documents par le jury doit être clair et précis... Le jury a regretté parfois trouver de nombreux documents déposés sans organisation spécifique, en formats modifiables.

## Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé

### Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,47/20

Meilleure note : 19/20



### Sujets

Agir sur les déterminants structureaux de la santé

Alimentation et santé

Fin(s) de vie

Handicap et travail

L'habitat inclusif : quel avenir ?

L'urgence sociale : quelles réponses ?

La cité promotrice de santé

La place du patient au sein du système de santé

Le rôle des associations dans la lutte contre les inégalités sociales

Les 1000 premiers jours

Les aidants et le maintien à domicile

Les jeunes et la santé mentale

Promotion de la santé en milieux de soins

Quel accompagnement du vieillissement ?

Santé et environnement

Santé et travail

Travail et inclusion

## Définition d'épreuve

Durée de la préparation : 4 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 45 minutes, entretien : 15 minutes)

Coefficient 3

La leçon est un exercice pédagogique, qui permet d'apprécier la maîtrise et l'actualisation des connaissances, la rigueur de la démarche pédagogique ainsi que les qualités de communication.

## Rapport

La leçon va cependant au-delà de cet exercice et exige d'être structurée par une problématisation qui doit être explicitement formulée. Le jury insiste sur le fait que cette problématisation doit reposer sur la définition des principaux termes de la question posée, tout en précisant que ce travail de définition, s'il constitue un préalable indispensable à l'exposé de la problématique, ne doit toutefois pas se voir consacrer un temps disproportionné dans le déroulement de la leçon et encore moins conduire à de retenir une acception des termes très éloignées de leur sens usuel.

Le jury a constaté que plusieurs candidats n'avaient pas pris en compte la question qui leur était posée dans son intégralité. La problématique doit être centrée et répondre à la question. Aussi, lorsqu'un sujet nécessite d'articuler deux notions, la problématique doit bien prendre en compte ces deux notions et celles-ci doivent être articulées entre elles tout au long de la leçon.

Afin d'assurer l'utilisation d'un contenu de qualité, la recherche documentaire doit rester centrée sur le sujet et supporter la construction de la problématique. Cette recherche documentaire sera listée dans une bibliographie et sitographie à la fin de la leçon.

Le déroulé de la leçon doit correspondre à la problématique posée. Il s'agit d'articuler un plan autour de l'argumentation relative à la problématique et non pas de retracer l'intégralité de la réflexion réalisée lors de la préparation. Le jury a regretté que plusieurs candidats aient adopté des plans descriptifs au détriment d'une approche problématisée du thème de la leçon. Ceci a pu conduire au hors sujet sur une partie conséquente de la leçon. A titre d'exemple, on relèvera qu'une description exhaustive du système de santé n'est pas nécessaire pour aborder une problématique d'accès aux soins ou aux droits. De même, la leçon se doit d'être structurée par thèmes, idées, points de vue, en lien avec la problématique. Elle ne peut s'apparenter à une compilation des documents sources mobilisés.

La leçon exige aussi des prises de position, c'est à dire l'exposé d'un point de vue personnel et argumenté sur une situation complexe ou sujette à controverse. Toute position argumentée est recevable, les tensions, interrogations, débats sont à expliciter.

Une approche universitaire et pluridisciplinaire est requise. Les différents champs de connaissance mobilisés (historique, économique, juridique, sociologique, ...) doivent se nourrir mutuellement et fonder la cohérence du propos. Une mise en perspective internationale est particulièrement appréciée, dès lors que le thème le permet.

Le jury a noté que de nombreux exposés portaient d'une problématique qui, soit n'englobait pas entièrement le sujet, soit en débordait largement. L'argumentation apparaissait alors sans lien

direct avec le sujet. La réflexion doit définitivement restée centrée sur le sujet. Une ouverture reste possible, mais seulement à la fin de la leçon. Le jury a constaté peu d'approches analytiques de la complexité des enjeux, peu de mobilisation des auteurs, peu de prise de recul par rapport aux sources, peu de prises de positions personnelles.

### ***En termes de structuration de la leçon***

Le jury insiste sur la nécessité d'illustrer le propos par des exemples concrets. Il faut être pédagogue face au jury.

Il s'agit aussi d'être vigilant sur l'équilibre entre les parties : l'essentiel de la leçon doit porter sur l'argumentation en lien avec la problématique posée. L'introduction ne doit pas être trop longue. Débuter par une accroche sur l'actualité peut être pertinent, mais là encore, cela doit être très court. De même, le cadrage qui peut être nécessaire (rappel historique, définitions...) ne doit prendre que quelques minutes.

### ***En termes de communication***

Il s'agit de s'adresser au jury (contact visuel, posture physique face à l'auditoire, etc.). La leçon peut s'appuyer sur des notes, mais il est déconseillé de lire son texte. Le support visuel (diapositives) est à soigner (forme, orthographe, etc.).

La durée de la leçon est de 45 minutes. Il s'agit de respecter ce temps et d'éviter excès comme défaut.

### ***En termes d'échanges avec le jury***

Les échanges doivent objectiver la maîtrise du sujet et la capacité à argumenter sa position face à d'autres points de vue. Cette argumentation doit être basée sur des cadres théoriques. Le jury regrette que les réponses aient parfois consisté en l'expression de propos peu fondés ne mobilisant pas de compétences professionnelles ou académiques.

Ce moment d'échanges permet également au jury d'apprécier la capacité du candidat à réagir à l'exposé d'angles ou de questionnements différents de ceux qu'il a abordés au cours de sa leçon. Il importe alors de savoir se dégager suffisamment de ce qui a été dit pour être capable de construire une réflexion pertinente dans un cadre un peu différent de celui qui a été suivi lors de la leçon.

### ***En termes de préparation***

Le jury a relevé de vraies faiblesses dans la recherche documentaire :

- peu de mobilisation des auteurs (y compris des ouvrages mis à disposition)
- recherches internet inadéquates (dans l'identification des sources, comme dans la crédibilité des sources choisies).

Par ailleurs, s'il est important de s'appuyer sur des auteurs, il faut éviter d'abuser de citations mobilisant des concepts mal maîtrisés. Cela peut être pénalisant lors des échanges avec le jury. Dans ses questions, le jury peut interroger sur le choix des documents en appui du propos.

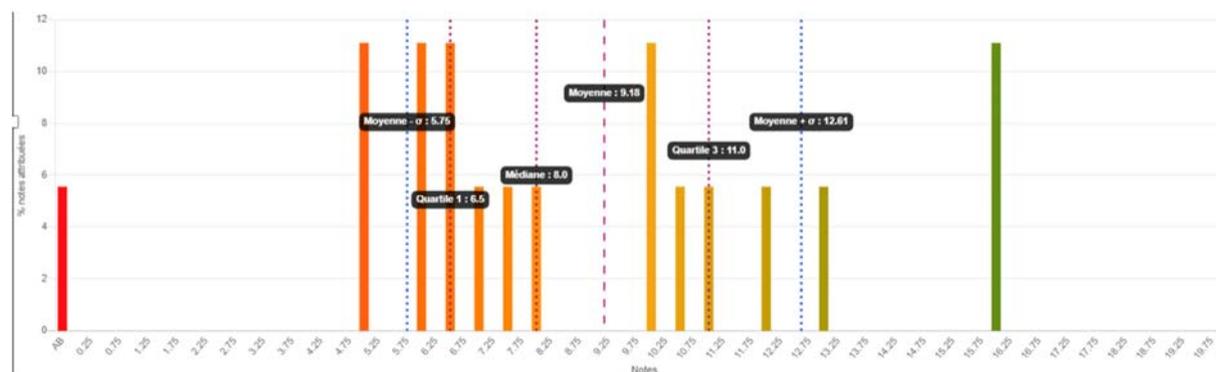


## Troisième épreuve : Etude critique de dossier

### Résultats

Moyenne de l'épreuve : 9,18/20

Meilleure note : 16/20



### Sujets

#### Liste des ECD

#### URGENCES EN CRISE ?

##### Document 1

- Lettre de mission / 41 recommandations
- Extrait – Rapport Mission flash sur les urgences et soins non programmés
- François BRAUN
- 2022
- 5 pages –extraits

##### Document 2

- L'urgence
- Article de la Revue Les tribunes de la santé
- Didier HOUSSIN
- 2006
- 6 pages

##### Document 3

- Urgences et soins non programmés - Des réponses rapides et fortes pour l'été
- Dossier de presse
- Gouvernement
- Juillet 2022
- 7 pages

##### Document 4

- Réguler les admissions aux urgences
- Extrait – Rapport Évaluation des mesures dérogatoires portant sur les soins urgents et non programmés pour l'été 2022
- IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales)
- 2022
- 18 pages

## PLACE DES FEMMES ET TERRITOIRES URBAINS

### Document 1

- Projet de recherche-action à Gennevilliers : « La ville côté femmes »
- Article de la Revue Recherches féministes
- Corinne LUXEMBOURG, Dalila MESSAOUDI
- 2016
- 16 pages

### Document 2

- La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans 3 communes de Gironde
- Article de la Revue Agora débats/jeunesses- Presses de Sciences Po
- Edith MARUEJOULS
- 2011
- 11 pages

### Document 3

- Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme
- Article de la Travail, genre et société
- Lidewij TUMMERS
- Avril 2015
- 13 pages

## LE SERVICE SANITAIRE EN SANTE

### Document 1

- Mise en œuvre du service sanitaire pour les étudiants en santé
- Synthèse de rapport - extraits
- Loïc VAILLANT
- 2018
- 6 pages

### Document 2

- Création du service sanitaire
- Décret n° 2018-472 - Légifrance
- 12 juin 2018
- 2 pages

### Document 3

- Perspectives et enjeux et Annexe 5 - Revue de la littérature : le service sanitaire dans une perspective internationale
- Extrait – Rapport Évaluation du service sanitaire des étudiants en santé
- HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique)
- Mars 2021
- 13 pages

### Document 4

- Ancrer l'éducation pour la santé dans le cursus des étudiants
- Article de la Revue Santé Publique
- Anthony CHAPRON, Marie-Astrid METTEN, Arnaud MAURY *et al.*
- 2021/3 (Vol. 33)
- 6 pages

### Document 5

- Les domaines d'évolution possible des compétences des infirmiers : les exemples de la prévention et de la coordination (Annexe 9)
- Extrait - Rapport Évolution de la profession et de la formation infirmières
- IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales)
- Octobre 2022
- 10 pages

## **PARCOURS DE VIE VERSUS PROJET DE VIE ?**

### **Document 1**

- Du projet au parcours
- Article, Vie sociale, n° 18
- M. Marcel JAEGER
- 2017
- 10 pages

### **Document 2**

- Promouvoir la continuité des parcours de vie : d'une responsabilité collective à un engagement partagé
- Rapport
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- 2012
- 24 pages

### **Document 3**

- Le projet de vie à l'épreuve du handicap
- Article, le journal des psychologues, n°396
- Mme Ivy DAURE
- 2022
- 1 page

## **JEUNES ET AUTONOMIE FINANCIERE**

### **Document 1**

- L'accès à l'âge adulte pour les jeunes en France
- Article de la Revue Informations sociales – CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales)
- Yaëlle Amsellem-Mainguy
- 2016/4
- 5 pages

### **Document 2**

- Les enjeux d'un revenu pour les jeunes
- Article de la Revue Regards – EN3S (École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale)
- Tom Chevalier
- 2021/1
- 10 pages

### **Document 3**

- Mesurer le niveau de vie et la pauvreté des jeunes adultes de 18 à 24 ans
- Extrait – Rapport DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques)
- Benjamin Marteau, Laurie Pinel, Opale Echegu et Emmanuelle Nauze-Fichet
- Février 2023
- 24 pages

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SOCIETE

### Document 1

- Le changement climatique, une « grande peur » collective ?
- Article de la Revue Communications – Le Seuil
- Martin de La Soudière
- 2017
- 9 pages

### Document 2

- Evolution de la perception des populations sur quinze ans concernant ces risques environnementaux
- Extrait - Évaluation globale des Plans nationaux santé-environnement (2004-2019)
- HCSP – Haut Conseil de la Santé Publique
- Mars 2022
- 15 pages

### Document 3

- Réussir la transition écologique en luttant contre la pauvreté : l'ambition des Objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Article de la revue Informations Sociales, CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales)
- Olivier De Schutter
- 2022/2
- 8 pages

### Document 4

- Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?
- Avis – synthèse du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental)
- Albert Ritzenthaler
- Janvier 2023
- 8 pages

## OU EN EST LA SANTE COMMUNAUTAIRE EN 2023 ?

### Document 1

- Emergence des notions de santé, d'exclusion sociale et de privation des soins
- Dossier
- Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et exclusion sociale (CNLE)
- 2009
- 3 pages

### Document 2

- Quarante ans après, où en est la santé communautaire ?
- Article, revue de santé publique
- Société française de santé publique (SFSP)
- 2012
- 13 pages

### Document 3

- L'approche communautaire en santé un levier de protections des personnes vulnérables en temps de crise sanitaire ?
- Article, les tribunes de la santé

- M. HASSAMBAY, Mme BENNIS, Mme RWEGERA, Mme DEGREES DU LOU
- 2022
- 10 pages

**Document 4**

- La participation des usagers/habitants à un projet de santé en équipe coordonnée, une utopie réalisable ?
- Article, Sciences sociales et santé
- M. Didier MENARD
- 2022
- 6 pages

**Document 5**

- La disparition de la communauté en santé publique et santé mondiale : origine sémantique, pragmatique et contextuelle
- Article, HAL
- Mme RIDDE, M. DRUETZ
- 2020
- 6 pages

**LE NUDGE, UN OUTIL DE POLITIQUE DE SANTE ?**

**Document 1**

- Le nudge, outil efficace ou effet de mode ?
- Magazine, INSERM - extraits
- M. BERGERON, Mme CHEVALLIER, Mme CURVIEZ
- 2021
- 2 pages

**Document 2**

- Le nudge en prévention ... Troisième voie ou sortie de route ?
- Article, Société française de santé publique
- Mme CAMBON
- 2016
- 4 pages

**Document 3**

- Le nudging, un nouveau paradigme pour la santé publique ?
- Module, EHESP
- 2011
- 25 pages

**Document 4**

- Nudge et promotion de la santé : sommes-nous libres de nos choix ?
- Dossier de la revue Education et santé
- Mme DE FONTGALLAND, Mme ROUZAUD-CORNABAS
- 2019
- 13 pages

**LES COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE, UNE RELLE INNOVATION ?**

**Document 1**

- CPTS et territoire
- Article, revue Regards, EN3S
- M. LEICHER
- 2019
- 12 pages

**Document 2**

- Territoires et innovations dans les services de santé, une illustration à partir des expérimentations de l'article 51
- Article, revue Regards, EN3S
- M. BOUSQUET
- 2019
- 21 pages

**Document 3**

- L'innovation organisationnelle, un processus d'apprentissage au service de la transformation du système de santé ?
- Article, revue Santé publique
- 2017
- 3 pages

**Document 4**

- De la territorialisation des pratiques de santé aux communautés professionnelles territoriales de santé.
- Articles, société française de santé publique
- Mme DE FONTGALLAND, Mme ROUZAUD-CORNABAS
- 2020
- 7 pages

**FEMMES, ESPACES PUBLICS ET VIOLENCES**

**Document 1**

- Violences faites aux femmes dans le monde : une pandémie ?
- Article : Annales Pensée Plurielle
- Anne Françoise Déquière
- 2019/2 n° 50
- 1 pages

**Document 2**

- La ville, les espaces publics...et les femmes
- Les cahiers du développement social Urbain
- Claire Hancock
- 2018/1, n° 67
- 3 pages

**Document 3**

- La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics
- Article : Déviance et Société
- Marylène Lieber
- 2021/1 Vol. 45
- 18 pages

**Document 4**

- L'enquête virage (violences et rapports de genre)
- Article : Cahiers du Genre
- E. Brown, A. Debauche, M. Mazuy
- 2019/1 n° 66
- 14 pages

## **CRISE DES MIGRANTS, CRISE DE L'ACCUEIL ?**

### **Document 1**

- Les routes des réfugiés vers l'Europe
- Hommes et migrations
- Catherine Withol de Wenden
- 1328/2020
- 3 pages

### **Document 2**

- Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité
- Revue Projet
- K Akoka, M. Carlier, S de Coussemaker
- 2017/5, n° 360
- 7 pages

### **Document 3**

- Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur le territoire d'accueil
- Hommes et migrations
- Catherine Withol de Wenden
- 1323/2018
- 7 pages

### **Document 4**

- L'accueil en crise : pratiques discursives et actions politiques
- Mots. Les langages du politique
- L. Calabrese, C. Gaboriaux, M. Veniard
- 2022/2, n° 129
- 10 pages

### **Document 5**

- La crise de l'asile européen
- Esprit
- Pierre Auriel
- 2022/12
- 7 pages

## **LE VIEILLISSEMENT DES PERSONNES AGEES IMMIGREES**

### **Document 1**

- Décrypter les paradoxes des politiques des acteurs institutionnels et associatifs concernant l'accès aux droits et aux services des personnes âgées immigrées
- Article : Vie Sociale
- Sylvie Emsellem
- 2016/4 n° 16
- 14 pages

### **Document 2**

- Le bien-vieillir et les immigrés en Seine -Saint-Denis
- Article : Retraite et Société
- Gloria Frisone, Marie- France Couillot
- 2018/2 n° 80
- 17 pages

### **Document 3**

- Entre les allers et les retours : le choix rationnel des immigrés âgés
- Article : Vie Sociale
- Fatima Mezzouj
- 2016/4, n° 16
- 10 pages

## **MINEURS DELINQUANTS**

### **Document 1**

- Mineurs délinquants. Je n'ai peur de rien
- Article : Revue Projet
- Entretien Angelina Chapin réalisé par Benoît Hervieu-Léger et Clémence Dubosq
- 2022/5 n° 390
- 5 pages

### **Document 2**

- Les enfants enfermés : une histoire sans fin
- Article : Enfances et Psy
- Véronique Blanchard
- 2019/3 n° 83
- 8 pages

### **Document 3**

- Eduquer sous contrainte
- Article : Les Cahiers Dynamiques
- Nicolas Sallée
- 2015/2 n° 64
- 11 pages

### **Document 4**

- Expériences socio judiciaires et sorties de délinquance
- Article : Agora débats/jeunesses
- Alice Gaïa
- 2017/3 n° 77
- 11 pages

## **PEUT-ON SORTIR DE LA GRANDE PAUVRETE OU DE LA PAUVRETE ?**

### **Document 1**

- Environ 2 millions de personnes en situation de grande pauvreté en France en 2018
- Dossier, INSEE référence
- M. BLASCO, M. PICARS
- 2021
- 13 pages

### **Document 2**

- Lutter contre la pauvreté
- Dossier, CESE
- M. TIRCILIEN, M. GOUBERT
- 2020
- 12 pages

### **Document 3**

- Troisième rapport annuel du comité d'évaluation de la prévention et la lutte contre la pauvreté.
- Dossier de présentation, France stratégie
- Juillet 2022
- 7 pages

### **Document 4**

- La lutte contre les effets de la grande pauvreté sur la réussite scolaire.
- Articles, L'école et la ville, Académie de Créteil

- Mme STETTINGER
- 2018
- 9 pages

## QUEL AVENIR POUR LES POLITIQUES FAMILIALES ?

### Document 1

- « Politiques familiales et modes de gestion des populations. Dans une perspective historique »
- Article
- Rémi Lenoir
- Informations sociales
- 2007
- 11 pages

### Document 2

- « Opinion des familles monoparentales sur les politiques sociales : un sentiment de vulnérabilité et une attente forte de soutien à la parentalité »
- Etudes
- Claudine Pirus
- DREES
- 2021
- 7 pages

### Document 3

- « L'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires au cœur de la couverture du risque de séparation par la branche famille de la sécurité sociale »
- Article
- Aurélie Schaaf
- Informations sociales
- 2022
- 6 pages

### Document 4

- « La rémunération des aidants profanes dans les politiques du handicap et du vieillissement : entre enrôlement et libre choix des proches de personnes dépendantes »
- Article
- Abdai Touahria-Gaillard, Arnaud Trenta
- *Revue française des affaires sociales*
- 16 pages

## LES ENJEUX DE LA BRANCHE AUTONOMIE DE LA SECURITE SOCIALE

### Document 1

- « L'avancée en âge des personnes handicapées. Contribution à la réflexion ».
- Rapport IGAS (extrait)
- Patrick Gohet
- Inspection générale des affaires sociales
- 2013
- 12 pages

### Document 2

- « Cinquième branche de la sécurité sociale : vers une simplification du financement du soutien à l'autonomie ? »
- Article
- L. Levoyer
- *Revue Droit social*

- 2022
- 9 pages

**Document 3**

- « Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie »
- Données chiffrées
- CNSA
- Branche autonomie de la Sécurité sociale
- 2022
- 24 pages

**Document 4**

- « Communiqué du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie »
- Information institutionnelle
- CNSA
- Branche autonomie de la Sécurité sociale
- 2023
- 2 pages

**QUELLE AUTONOMIE DE L'ENFANT BENEFICIAINT D'UNE MESURE DE PROTECTION ?**

**Document 1**

- « L'exercice des actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance » (extrait)
- Guide
- Direction générale de la cohésion sociale
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- 2018
- 18 pages

**Document 2**

- « Qualité de vie et représentations d'attachement d'enfants accueillis en foyer dans le cadre d'une mesure de protection »
- Article
- E. Toussaint, F. Bacro, A. Florin, B. Schneider
- Revue Devenir
- 2019
- 17 pages

**Document 3**

- « La vie privée : un droit pour l'enfant » (extrait)
- Rapport
- Défenseur des droits
- République Française/Défenseur des droits
- 2022
- 9 pages

## Rapport

Rappel de la définition de l'épreuve :

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes ; entretien : 30 minutes)
- Coefficient 3

Le **dossier, fourni par le jury** rassemble **divers documents à caractère scientifique et/ou technique** (rapports, notes de recherche, études, etc.) sur les institutions, les dispositifs en santé et en action ou aide sociale. Ces documents peuvent être en langue anglaise et prendre en compte la dimension européenne. Le candidat est conduit à **dégager une problématique, à analyser et critiquer les éléments contenus** dans le dossier.

Il s'agit de mener une étude critique de ce dossier constitué de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, etc. Chacun des documents apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé.

Prenant appui sur le titre du dossier qui doit être interrogé, le candidat doit construire son exposé en croisant les documents, en présentant le contexte dans lequel ils s'inscrivent. Il les compare, les rapproche afin de voir leurs liens et d'éventuelles contradictions. Le corpus est donc l'élément central de l'exposé.

Ainsi, les connaissances propres du candidat et les ressources disponibles en bibliothèque doivent appuyer et compléter l'analyse critique des documents. Il est rappelé que, pour cette épreuve, le candidat n'a pas accès à des ressources en ligne.

Cette année encore, le jury a apprécié que de nombreux candidats aient bien compris le sens de cette épreuve en réalisant une analyse transversale et comparée des documents. Les exposés ont été construits de manière méthodique et structurée à partir de l'analyse du corpus et des concepts. Toutefois, le jury s'étonne qu'une partie des candidats n'aient pas suffisamment discuté et croisé les documents les uns par rapports aux autres. Or, il ne s'agit pas de faire une leçon ou une simple synthèse ou résumé des documents, mais bien de les mettre en perspective et d'en souligner les éventuelles forces et limites ou celles du dossier en tant que tel.

La plupart des candidats ont engagé une réflexion sur les concepts du corpus et sur le titre du dossier qui a permis la prise de distance par rapport au corpus pour en avoir une approche critique. Cependant, certains candidats n'ont pas suffisamment formulé de problématique articulée au titre et au corpus.

## Exposé

S'agissant plus particulièrement de la partie « Exposé », ce n'est :

- Ni d'une épreuve du type « note de synthèse » à partir du dossier remis ;
- ni d'une épreuve du type « leçon » préparée avec l'aide d'un dossier auquel le candidat est invité à se référer.

C'est une épreuve à la faveur de laquelle le candidat à l'agrégation doit montrer son aptitude à faire preuve d'analyse, d'esprit critique, à raisonner, à prendre du recul vis-à-vis de :

- l'intitulé du dossier : le candidat doit interroger les termes du sujet et les mettre en perspective avec le contenu des documents ;
- la constitution du dossier : dans quel (s) contexte (s) s'inscrivent les documents ? Quelle est l'orientation de la construction du dossier ? Quelle est la nature des données ? Comment les documents se complètent-ils ? S'opposent-ils ? Qu'apportent les points de vue exprimés par les auteurs ? Qu'apportent les enquêtes éventuellement présentes ? Manque-t-il certains volets au regard du titre (ou de la problématique dégagée) ?
- le contenu du dossier : le candidat ne doit pas hésiter à se prononcer sur tel ou tel point de vue figurant dans les documents remis. Les candidats sont invités à enrichir leur exposé d'exemples, d'illustrations qui ne sauraient néanmoins tenir lieu d'argumentaire. Il peut être fait référence à un texte, un rapport ou un ouvrage connu qui ne figurait pas dans le dossier mais qui illustre particulièrement la problématique. Il ne s'agit pas de citer une bibliographie, mais de saisir l'apport potentiel d'une autre source aux axes du dossier.

Les connaissances doivent être mobilisées à bon escient notamment dans l'approche sémantique et contextuelle du thème du dossier. Elles étayent le raisonnement développé par le candidat au service de l'exposé. Le jury a par ailleurs, noté un usage contrasté du diaporama quand il est choisi comme support de présentation. Pour certains candidats, un support bien construit a servi d'appui et de complément à la prestation. Pour d'autres, en revanche, le support a desservi la prestation en raison de la surcharge du texte, de sa lisibilité, de l'expression et de l'orthographe parfois approximatives

Le jury souhaite rappeler la nécessité d'attacher une attention formelle à la présentation d'un support pour ceux qui souhaitent en utiliser un.

Il rappelle que les acronymes et les sigles doivent être définis mais surtout, le jury s'est étonné de constater une expression parfois proche de la prise de note, qui n'est pas acceptable pour ce niveau de concours.

## **Entretien**

S'agissant plus particulièrement de la partie « Entretien », il importe que les candidats :

- maîtrisent les connaissances fondamentales et actualisées dans les différents domaines susceptibles d'être utiles pour la compréhension du dossier. Attention toutefois à rester dans l'esprit de l'épreuve d'étude critique de dossier et non dans celle de leçon ;
- présentent des concepts en lien avec le sujet sans oublier de les inscrire dans une vision concrète de la problématique ;
- sachent faire preuve de discernement dans la construction de leurs réponses tout en pouvant s'autoriser à montrer les incohérences éventuelles des politiques publiques dans tel ou tel domaine ;
- ne perdent pas de vue l'ensemble des dimensions du dossier (juridique, éthique, sociologique, politique, etc.) ;
- maîtrisent le contenu du dossier en vue de pouvoir apporter des réponses étayées aux questions posées ;
- soient vigilants dans la formulation de réponses synthétiques aux questions tout en développant une argumentation.
- s'ils expriment des points de vue et analyses, s'attachent à ce qu'ils soient argumentés scientifiquement afin de distinguer l'opinion et l'argument.

## Phase préparatoire

Le jury suggère quelques conseils pour le temps de préparation :

- réaliser une lecture rapide dans un premier temps, visant une compréhension des idées clefs de chacun des documents ;
- s'interroger sur le titre ;
- confronter ensuite les documents entre eux (natures, auteurs, sources, méthodologies, données, etc.)
- mobiliser ses connaissances et d'autres références bibliographiques dans l'objectif de renforcer sa présentation ;
- cerner l'intérêt de la mobilisation des références des documents du dossier et ne pas se limiter à une simple présentation introductive ;
- dégager la problématique dont la pertinence doit s'apprécier au regard de l'intitulé du dossier et du corpus documentaire, ne pas réduire la problématique à un aspect du thème ;
- construire un argumentaire dégageant les forces et les faiblesses des documents. Il s'agit toutefois de ne pas verser dans un exposé rhétorique, les positions exprimées doivent être étayées ;
- éviter une présentation linéaire des documents ;
- gérer le temps de la préparation, entre contenu de l'exposé et présentation d'un éventuel support.

Enfin, il importe que les candidats respectent les 30 minutes d'exposé prévues en utilisant tout le temps imparti.

Le jury a été sensible aux qualités de présentation, aux qualités de communication, à la posture dont les candidats ont fait preuve tout au long de leurs prestations. Lors de l'entretien, le jury a apprécié la qualité de l'écoute des candidats et leur esprit d'ouverture.

L'attitude et l'expression verbale et non verbale sont essentielles : il est attendu à ce niveau de concours une posture professionnelle rigoureuse.

## **Conclusion générale**

Ce concours exige des connaissances spécifiques couvrant un large spectre de notions et de thèmes et mobilisant des expertises disciplinaires variées. Il nécessite aussi une excellente appréhension des questions du champ santé et social dans leur complexité. Il nécessite enfin d'être en capacité de mobiliser ces connaissances pour éclairer l'actualité, riche dans ce domaine, et inversement de s'appuyer sur l'actualité pour étayer son propos.

Les épreuves d'admissibilité ont permis de sélectionner des candidats qui maîtrisaient ces connaissances et qui surtout ont démontré leur capacité à les problématiser et les contextualiser pour répondre aux sujets proposés.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats qui associaient à cette maîtrise, des compétences méthodologiques et des capacités pédagogiques leur permettant de combiner clarté, précision et rigueur dans leurs présentations (pour les supports comme pour l'expression orale). Les échanges avec le jury ont permis aussi de juger des capacités à argumenter une prise de position en s'appuyant aussi bien sur les concepts que sur des exemples concrets permettant d'illustrer le propos.

.

## Bibliographie

Jun 2023  
Ouvrages et logiciels

-

### Ouvrages

AGUILERA T., Gouverner les illégalismes urbains, Dalloz, 2017
AGUILERA T., ROUZEAU M. (Dir), Le gouvernement des solidarités - Enjeux socio-politiques et territoires d'action, Editeur Berger Levrault, Collection : Au fil du débat, 2020.
ALIX JS., AUTES M., MARLIERE E., Le travail social en quête de légitimité, Presses de l'EHESP, 2020
AMYOT J-J., Les aidants entre solidarités privées et politiques publiques, Edition Eres, 2021
ASTIER I., MEDINI A. Sociologie de l'intervention sociale, Cursus, A. Colin, 2019
ATTIAS-DONFUT C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
AVENEL C., BOURQUE D., Les nouvelles dynamiques du développement social, Champs du social, Collection Questions de société, 2017
BARNAY T., SAMSON A-L, VENTELOU B. (coord), Le système de santé français aujourd'hui, Editeur ESKA, 2021
BARON A. , KADA N., Communes et départements : frères ennemis du social, PU de Grenoble, 2016
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BELLOT C., BRESSON M., JETTE C. Le travail social et la nouvelle gestion publique, Presses universitaires du Québec, 2013
BERGERON H. Sociologie politique de la santé, PUF 2014
BERGERON H., CASTEL P. Sociologie politique de la santé, PUF, Coll. « Quadrige Manuels », 2018
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed., coll psychosup, 2013
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BIOY X., LAUDE A., TABUTEAU D., Droit de la santé, 4ème édition Thémis, PUF, 2020

BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BLOCH M.A., HENAUT L., Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social, Collection: Santé Social, Dunod / Fondation Paul Bennetot-Groupe Matmut, 2014
BLOCH M.A., BOUQUET B., HARDY JP., HENAUT L., JAEGER M. (Coord.), LEFÈVRE P., LOUBAT JR., SCANDELLARI T., Diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale, Dunod (3° Éd.) 2019
BORGETTO M., CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008
BORGETTO M., GINON A.-S., GUIOMARD F., D.PIVETEAU (dir.), Travail et protection sociale : de nouvelles articulations ?, LGDJ, coll. « Grands colloques », 2017
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociales, LGLD, coll. « Précis Domat », 11 <sup>ème</sup> édition, 2021
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JAEGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON François, BRÜCKER Gilles, TABUTEAU Didier, Traité de santé publique, Lavoisier, (3° Éd.) Coll. Traités, 2016
BRACONNIER C., MAYER N. avec BOZEC G., CANIHAC H., FUCHS N., JARDIN A., MARNEUR V., MORABITO L., PEUGNY C., POYET C., REGUER-PETIT M., SALARIS C., SQUARCIONI L., Les inaudibles - Sociologie politique des précaires, 2015, Presses de Sciences Po   Académique
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., Sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015
BRESSON M., COLOMB F., GASPARD J.F. (dir.), Les territoires vécus de l'intervention sociale, PU du septentrion, 2015
BRETON E.(dir) ; JABOT F.(dir) ; POMMIER J.(dir) ; La promotion de la santé, comprendre pour agir dans le monde francophone, Presses de l'EHESP, 2 <sup>ème</sup> édition, 2020
BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de l' EHESP, 2011
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CALVEZ M. (dir.), Santé et territoires. Des soins de proximité aux risques environnementaux, Rennes, PU Rennes, coll. « Espace et territoires », 2016
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes, Seuil, 2009
CASTEL P., JUVIN PA., VÉZIAN A., Les politiques de lutte contre le cancer en France, Presses de l'EHESP, 2019

CASTEL R., MARTIN C. (dir), Changements et pensées du changement. Echanges avec Robert Castel, Paris, La Découverte, 2012
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
CHEVALIER Tom, L'État-providence et les jeunes, L'Harmattan, 2012
COQUARD B., Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte, Coll. « l'envers des faits », 2019
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
CORON G., L'Europe de la santé, Enjeux et pratiques des politiques publiques, Presses de l'EHESP, janvier 2018
DAMON J, L'exclusion, Que sais-je ? 2018
DAMON J, Qui dort dehors ? , Ed. de l'Aube, Collection(s) Monde en cours, 2020
DAMON J., Les politiques familiales, Que sais-je ? 2018
DAMON J., Inconfinables ? Les sans-abris face au coronavirus, L'aube, 2020
DAUTIGNY S., MAHIER J-P, STELLA S., Les enjeux de l'inclusion en protection de l'enfance, Edition Eres, 2021
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 <sup>e</sup> édition, La Documentation Française, 2013
DECHAUX J.-H., Sociologie de la famille, Paris, La découverte, Coll. « Repères », 2009
DECHAUX J.-H., Des modèles de parenté pluriels : vers une démocratisation de la vie familiale ? , in GALLAND O. et LEMEL Y., La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre, 3 <sup>e</sup> ème édition, Paris, A. Colin, 2011 pp. 121-145.
DEMEULEMEESTER R., HENRARD J-C, ROUSSILLE B., SIWEK P., Trente ans d'évolution de la santé en France - À quoi ont servi les politiques de santé ? , Editeur Berger Levrault, 2021
DIDRY Claude, L'institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire, La Dispute, collection travail et salariat, 2016
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3 <sup>e</sup> ème édition 2008
DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz, coll. « Précis Dalloz droit public », 2019

DUTHIL G., Handicap et insertion professionnelle, éditions L'harmattan, 2022
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX N., Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012
DUVOUX N., Les inégalités sociales, Que sais-je ? PUF, 2017
DUVOUX N., VEZINAT N., La santé sociale, Collection: laviedesidées.fr Discipline: Société, 2022
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
EYRAUD B., MINOC J., HANON C. (dir.), Choisir et agir pour autrui, Controverse autour de la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, Collection Polémiques, Editions Doin – John Libbey, 2018
FABERON F., Le droit de l'aide et de l'action sociale à la croisée des chemins, Cujas, Collection : Actes & études, 2018
FASSIN D., La société qui vient, Editions du seuil, 2022
FELLER E., Du vieillard au retraité : la construction de la vieillesse dans la France du XXe siècle /- 2017: L'Harmattan, 2017
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
FEUILLET-LIGER B. (dir.), Les proches et la fin de vie médicalisée, Panorama international, Editions Bruylant, 2013
FOUDRIAT M., BARREYRE JY (préface), La co-construction, Une alternative managériale, 2ème édition, Presses de l'EHESP, Collection : Politiques et interventions sociales, 2019
FRAGONARD B., Vive la protection sociale ; Odile Jacob, 2012
GACOIN D., Plateformes de service : Enjeux, stratégies, repères juridiques. Le numéro juridique et social, ASH, octobre 2019
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2011
GARDIEN E., (dir.), L'accompagnement par les pairs - Enjeux de participation et de professionnalisation, Grenoble, PUG, 2021
GARDOU C., La fragilité de source. Ce qu'elle dit des affaires humaines, Erès, 2022.
GASQUET-BLANCHARD C., Ebola, géographie d'une crise sanitaire. 1994-2005, Rennes, PU Rennes, coll. « Géographie sociale », 2016
GEERAERT J., Dans la salle d'attente du système de santé ; Enquête dans les permanences d'accès aux soins de santé, Editeur Presses universitaires de Rennes, Collection : Le sens social, 2022
GILBERT C. / dir., HENRY E. / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GILBERT C., HENRY E., JOUZEL J.N., MARICHALAR P., Dictionnaire critique de l'expertise, Santé, travail, environnement, 2015, Presses de Sciences Po   Références
GIORGI D., Histoire des politiques sociales - 30 ans d'expertise de l'IGAS , EHESP, Collection : Références Santé Social, 2021
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009

GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
GUILLUY C., La France périphérique , Comment on a sacrifié les classes populaires, Flammarion, collection DOCUMENTS SC.HUMAINES, 192 pages, 2014
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
HASSENTEUFEL P., Sociologie politique : l'action publique, Armand Colin, 2011
E HENRY, C GILBERT, JN JOUZEL, P MARICHALAR, Dictionnaire critique de l'expertise. Santé, travail, environnement, Paris, Les Presses de Sciences Po, coll. « Références Santé », 2015
Huteau Gilles., Le droit de la sécurité sociale, Système et finalités, éd EHESP, Septembre 2021
JAEGER M., Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 11° éd., 2020
JAEGER M., Principes et pratiques d'action sociale, Sens et non-sens de l'intervention sociale, Dunod, 2023
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JAEGER M., L'articulation du sanitaire et du social, Travail social et psychiatrie, Santé Social, Dunod, 2012 - 3ème édition
JAEGER Marcel, Guide du secteur social et médico-social, Dunod, 10° éd., 2017
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
KIVITS J. [dir.], BALARD F., FOURNIER C.et WINANCE M., Les recherches qualitatives en santé, , Armand Colin, coll. « U : sociologie » 2016
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAPRIE B., MINANA Brice, Développer une politique de bienveillance, ESF, 2019
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU D., Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012
LAUDE A., TABUTEAU D., La loi santé: regards sur la modernisation de notre système de santé, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2016
LAUDE A., TABUTEAU D., Les droits des malades, Que-sais-je ? 2018
LE BORGNE C., MESSI P., Les acteurs du système de soins, Les institutions et organismes français et européens de la politique de santé, Huveaux France, 2008

LEFEUVRE K., MOISDON CHATAIGNER S., DELFRAISSY JF (Préface), Protéger les majeurs vulnérables : Place à l'éthique ! ,Hygée Editions, Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2019
LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLIER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP, 2015.
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 10 <sup>ème</sup> éd., 2016
LIMA L. Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse, 2016, Champ social,
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (5ème édition), 2018
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M., CHATON G., Le revenu universel, une utopie pour le XXIe siècle, Berger - Levrault, 2022
LONG M., Le service public de la petite enfance, Berger-Levrault, 2023
LONG M., Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LORETTI A., La fabrique des inégalités sociales de santé - Enquête sur la prise en charge des malades du cancer - Grand Format, Editeur EHESP, Collection : Recherche santé social, 2021
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et plans personnalisés en action sociale et médico-sociale, Nouvelle édition, Dunod, octobre 2022
MAILLARD E., BERLIOUX S., Les invisibles de la République ; comment sauver la jeunesse de la France périphérique ? J'ai Lu, 2020
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ, 6 <sup>ème</sup> éd., 2021
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
OMARJEE I., Droit européen de la protection sociale, Editeur : Bruylant, Collection : Droit de l'Union européenne, 2018
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mais 2000
PAUGAM S., l'attachement social, Seuil, 2023
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2014
PETIAU A., De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale / Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2021
PEUGNY C., Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Seuil, 2013

PITAUD P. (Dir.), Vieillir dans une société connectée. Quels enjeux pour le vivre ensemble ? / Eres, 2021
RAIMONDEAU J., Manuel de santé publique, Presses de l'EHESP, 2022
RAIMONDEAU J., L'épreuve de santé publique, Presses de l'EHESP, 2018
RAYSSIGUIER Y [dir.], HUTEAU G [dir.], Politiques sociales et de santé. Comprendre pour agir, 3 <sup>e</sup> éd., Presses de l'EHESP, 2018.
SETBON M., Face au risque sanitaire, Elsevier Masson, 2021
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
ROTHER C., Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité, Presses Universitaires de Rennes 2016
SERAPHIN G., Comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
SIWEK P., Gouvernance de la santé, les acteurs institutionnels, Editions Le Coudrier, 2011
TABUTEAU D., Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TABUTEAU D., BRAS PL., Les assurances maladies., Que sais-je ?, 2021
TRUCHET D., APOLLIS B., Droit de la santé publique, Mémento Dalloz, 10 <sup>e</sup> édition 2020
TUFFREAU, F., BERCELLI, P., LAMOUR, P.; SCHWEYER, F.-X., Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013
TOUTUT JP., MIRAMON JM., Manager l'éthique en établissement social et médico-social, éd. Seli Arslan, 2018
VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., DAADOUCHE C., La protection de l'enfance après la réforme de 2016, coll. Le Point sur, Berger-Levrault, 2018
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès ? Editions Elsevier Masson, 2011
VOZARI AS., ROUX S [dir.], Familles : nouvelle génération, PUF, coll. « La vie des idées », 2020
WARIN P., Le non-recours aux politiques sociales, Presses universitaires de Grenoble, 2016
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZAOUCHE GAUDRON C., Enfants de la précarité, Eres, coll : Enfance et Parentalité, 2017
ZAOUCHE GAUDRON C., Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ? Un état des savoirs / Documentation française (La), 2021

## **Logiciels**

Suite bureautique composée :

- de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
- de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)

Philcarto version 2020.f du 29/08/2020

Gantt project version 2.8.10

ProjectLibre version 1.9.3

Freemind V 1.0.0

Epi Info 7.2.3